

Travailler avec les représentants élus

Auteur :
Jackson Smith

Examineurs :
Christiane Sadeler, Jan Fox, Hillary Gough

SOMMAIRE

Le présent document de pratique est axé sur la manière dont les intervenants en prévention du crime peuvent travailler de manière stratégique avec les représentants élus. La collaboration avec les représentants élus est importante pour faire progresser la prévention du crime et la sécurité communautaire, puisque les représentants élus peuvent appuyer les changements politiques et législatifs ainsi que les priorités stratégiques et financières au sein de divers ordres de gouvernement. Une bonne relation est au cœur de toute approche efficace de collaboration avec les représentants élus. Il existe de nombreux facteurs et outils stratégiques qui s'inscrivent dans un processus en quatre étapes pour travailler avec les représentants élus (1 : documenter, 2 : préparer, 3 : agir et 4 : maintenir), qui peuvent être utiles pour favoriser une relation de travail productive avec les représentants élus.

CONTEXTE

Le présent document de pratique s'appuie sur l'expérience d'intervenants en prévention du crime ainsi que sur les pratiques exemplaires et les pratiques prometteuses d'une variété de sources axées sur la communauté. Enfin, le présent document vise à aider les intervenants en prévention du crime à repenser la manière d'établir des relations avec les représentants élus et de mettre en place des stratégies pour favoriser la mobilisation et l'appui des représentants élus.

Au fil des années, les collectivités et le public ont appris à s'entretenir de manière différente avec les représentants élus, accordant à ces derniers un statut et un pouvoir irréalistes. Cette stratégie est devenue artificielle et néglige le fait que, même si certaines formalités et pratiques sont courantes lorsqu'on travaille avec les gouvernements, les représentants élus occupent leur poste parce que les personnes l'ont décidé. Il faut se rappeler que les représentants élus sont des membres de la collectivité, qui représentent les divers besoins et intérêts du peuple et en sont responsables.



RÉSEAU MUNICIPAL
CANADIEN EN PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

Ensemble pour des villes canadiennes plus sécuritaires

CANADIAN MUNICIPAL
NETWORK ON CRIME
PREVENTION

Together for Safer Canadian Cities

DIFFICULTÉS AUXQUELLES SE HEURTENT LES INTERVENANTS EN PRÉVENTION DU CRIME

Règle générale, la collaboration avec les représentants élus pour faire progresser la prévention du crime n'est pas toujours une tâche simple ou facile. On doit composer avec des intérêts opposés, trouver la meilleure façon de communiquer son programme et de le faire cadrer avec les orientations stratégiques et les mandats ministériels et présenter des preuves convaincantes pour que les représentants élus soient disposés à investir dans les programmes de prévention du crime. Voici certains obstacles que doivent surmonter les intervenants en prévention du crime lorsqu'ils approchent le gouvernement et les représentants élus :

- Un manque de compréhension de la complexité du travail d'un représentant élu
- Une perception erronée du rôle des représentants élus et de leur psychologie
- Un manque de précision de la part des représentants élus sur la manière de trouver des solutions
- Programmes divergents entre différents niveaux de représentants élus
- Reconnaissance du chevauchement entre les objectifs du représentant élu et les besoins de la communauté (en particulier dans les allégeances politiques)
- Orientation vers les objectifs (court terme contre long terme, restreint contre général)
- Obtenir un consensus au sein de tous les représentants élus
- Désaccord de la communauté à l'égard de la prévention du crime

UNE QUESTION DE RELATIONS

Pour obtenir l'appui des représentants élus, il est primordial de bâtir des relations où ils vous connaissent et vous font confiance (en tant que personne et sur le plan organisationnel). Lorsqu'on bâtit une relation, il faut tenir compte de stratégies et de principes importants.

PRINCIPES DE LA RELATION

Honnêteté et intégrité : être honnête et maintenir l'intégrité sont essentiels pour instaurer la confiance et faire savoir que vous

êtes fiable et bien intentionné. Il est facile de voir lorsqu'une personne satisfait l'ego, ce qui n'augure pas bien pour l'évaluation de votre intégrité. Une telle stratégie peut entraîner un appui à court terme, mais échoue à long terme. À la fin de la journée, les représentants élus ont très bien pu avoir participé à plus de 20 réunions. Il est impératif que vous trouviez une manière de vous démarquer et de rester dans leur esprit, qui est honnête et ne compromet pas votre intégrité.

Transparence et ouverture : être transparent et ouvert contribue à instaurer la confiance et à indiquer aux personnes que vous estimez que l'autre personne a des idées et des opinions importantes et que vous souhaitez bâtir une relation réciproque qui facilite l'échange.

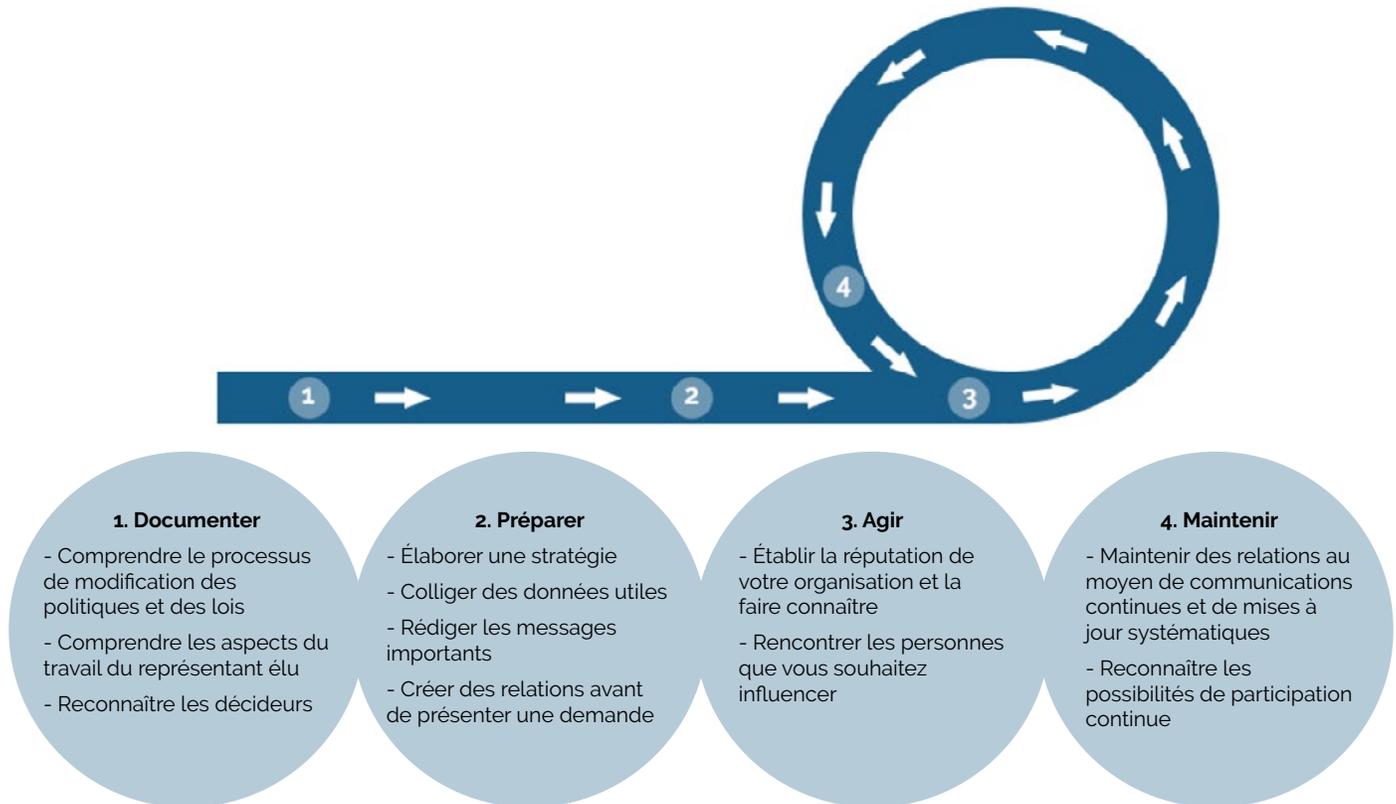
Respect : être poli et respectueux montre à l'autre personne qu'elle est importante pour vous et incite les personnes à s'ouvrir, notamment sur leurs croyances, leurs valeurs et leurs priorités, ce qui est particulièrement important lorsque vous n'êtes pas d'accord avec le point de vue de l'autre personne. Un manque de respect entraîne la fin abrupte de la conversation et sape la confiance.

Confidentialité : être capable de garder pour vous même ce que vous raconte une personne est essentiel pour solidifier la confiance et renforcer la mesure dans laquelle la personne se sent à l'aise de s'ouvrir et de vous faire confiance en ce qui concerne ses idées, ses opinions et ses vulnérabilités. Cela contribue grandement à bâtir et à maintenir des relations puisque cela introduit un sentiment partagé de responsabilité et un lien solide reposant sur une confiance mutuelle.

Fondée sur les intérêts : il est essentiel de poursuivre un objectif qui peut accomplir plusieurs aspects de la vie communautaire. Par exemple, si la municipalité construit un nouveau réseau de transport en commun, explorez la manière dont ce réseau peut tirer parti des stratégies de développement social.

PROCESSUS EN QUATRE ÉTAPES POUR TRAVAILLER AVEC LES REPRÉSENTANTS ÉLUS

Nous aborderons maintenant les stratégies et les outils pour travailler avec les représentants élus selon un processus en quatre étapes : (1) documenter, (2) préparer, (3) agir et (4) maintenir.



ÉTAPE 1 : DOCUMENTER

La première étape vise à recueillir l'information pour élaborer une stratégie de mobilisation. Il s'agit notamment de documenter les processus officiels et officieux que vous devrez explorer pour atteindre vos objectifs, cibler les personnes que vous devez mobiliser et la manière dont vous pouvez les mobiliser.

Comprendre le processus de modification des politiques et des lois

Il est essentiel de comprendre la manière dont les politiques et les lois sont modifiées avant d'élaborer une stratégie pour mobiliser les représentants élus. Si l'on ne connaît pas les processus officiels d'élaboration et de modification des politiques, il est difficile d'élaborer une stratégie pour y arriver.

Comprendre les aspects du travail du représentant élu

Lorsqu'on travaille avec des représentants élus municipaux, il est important de reconnaître l'ampleur et la complexité de leur travail. Leur travail se déroule rapidement, il est très public et couvre divers secteurs. Contrairement aux politiciens provinciaux et fédéraux, les politiciens locaux gèrent un vaste éventail de sujets. Il est important, plus tard dans le processus, de comprendre les demandes auxquelles doit répondre le représentant élu lorsqu'il s'agit d'élaborer une approche stratégique pour travailler avec lui, notamment la manière de rédiger des messages importants, la meilleure manière de les approcher et la manière de faire correspondre le contenu de la demande à leurs programmes.

Reconnaître les décideurs

Au cours de l'étape de documentation, il

est important de reconnaître les personnes d'influence importantes qui seraient en mesure d'appuyer des mesures de prévention du crime. Un outil utile pouvant faciliter la reconnaissance des décideurs consiste à effectuer un recensement du pouvoir. Ce processus est particulièrement utile lorsqu'il est effectué en groupe avec des réseaux qui se chevauchent, mais qui sont différents. Le recensement du pouvoir vise à déterminer qui, au bout du compte, a le pouvoir de prendre les décisions pour appuyer votre mission (la personne ayant l'influence la plus appropriée), puis travailler à rebours pour schématiser les relations d'influence entre les membres du groupe et la personne principale. Lorsque vous avez reconnu les décideurs principaux, les personnes qui peuvent les influencer et une personne que vous connaissez qui pourrait faire la promotion en votre nom ou vous présenter aux décideurs principaux, la prochaine étape consiste à choisir une approche de mobilisation (voir l'étape 2). Si, dans le cadre de l'exercice de recensement, vous découvrez que vous ne savez pas qui sont les décideurs principaux ni les personnes qui influencent les décideurs principaux, il est temps d'effectuer une recherche exploratoire. Vous pouvez appeler ou visiter le bureau responsable pour obtenir de l'information ou demander à des personnes que vous connaissez ou qui, selon vous, connaissent les personnes qui prennent les décisions.

Autres facteurs à examiner :

- Allez plus loin en ciblant un conseiller responsable d'un secteur particulier et désignez un champion de la sécurité communautaire.
- Ciblez les hauts fonctionnaires avec qui vous pouvez communiquer, puisqu'ils formulent des recommandations souvent adoptées par d'autres représentants.

ÉTAPE 2 : PRÉPARATION

La deuxième étape cible la préparation à la mobilisation des personnes d'influence principales au gouvernement au moyen de l'élaboration d'une approche stratégique qui comprend des décisions relatives aux stratégies, aux communications et aux mesures

précises ainsi que la collecte de données complémentaires et la création de relations.

Élaborer une stratégie

Avec la prévention du crime et la sécurité communautaire comme vision directrice, il est important de réfléchir de manière stratégique à la mobilisation des représentants élus pour faire progresser ce programme. Consultez la feuille de travail Planification stratégique du RMCPD lorsque vous élaborez une stratégie. D'autres ressources sont accessibles à l'annexe.

Colliger des données utiles

La mobilisation des représentants élus est nécessaire pour obtenir un appui pour la prévention du crime et la sécurité communautaire au sein de multiples ordres de gouvernement. Idéalement, les représentants élus appuieront ou dirigeront les changements politiques et législatifs et influenceront les priorités de financement pour favoriser les initiatives de prévention. Une stratégie importante consiste à fournir des données convaincantes et des preuves de la raison pour laquelle les ressources devraient être dirigées vers les initiatives de prévention du crime. Comme nous l'avons vu précédemment dans la section sur la création de relations, il est important de dresser un portrait avec des données pertinentes pour les représentants élus. Il faut donc saisir les objectifs principaux du représentant élu durant son mandat et garantir que les données que vous présentez indiquent clairement que non seulement un appui à la prévention du crime et à la sécurité communautaire n'entre pas en conflit avec leurs objectifs, mais il contribue également à leurs efforts. Il importe également d'examiner les enjeux transversaux que doivent gérer les représentants élus et leurs concitoyens, notamment la radicalisation, la réduction de la pauvreté, la Commission de vérité et de réconciliation et les groupes culturels.

La portée est également importante lorsqu'il s'agit de déterminer quelles sont les données pertinentes. Il est important d'établir le lien entre les objectifs et la compétence/ responsabilité de l'ordre de gouvernement auprès duquel vous intervenez. Il est

raisonnable de leur demander de s'étendre un peu au delà de leurs activités actuelles ou d'adopter une nouvelle priorité, à condition que vous décriviez la raison pour laquelle cela demeure leur travail. Aucun gouvernement ne veut faire le travail d'un autre ordre de gouvernement, alors il est essentiel d'avoir recours à des données et à des exemples d'autres gouvernements parallèles (c. à d. une autre ville dans le cas d'un gouvernement municipal, une autre province dans le cas d'un gouvernement provincial).

Le RMCPCC a élaboré une série de pistes d'action qui présentent les données importantes liées à la prévention du crime au Canada. Ces points de données généraux peuvent étayer votre position et les données locales que vous colligerez. Veuillez consulter les liens ci dessous pour accéder aux ressources élaborées par le RMCPCC.

Rédiger les messages importants

Un autre élément de l'étape de préparation consiste à rédiger les messages/communications que vous transmettez aux représentants élus. Ces messages devraient énoncer clairement : (1) ce que vous voulez, (2) quels seront les avantages de leur appui pour votre organisation et les représentants élus, (3) des suggestions de façons d'apporter un changement, (4) ce que vous leur demandez précisément (ce que vous voulez qu'ils fassent) et (5) ce que vous ferez pour les aider (p. ex. répondre aux appels de leurs concitoyens au sujet de la sécurité communautaire).

En plus d'élaborer de l'information précise à l'intention de représentants élus particuliers, il est important de diffuser l'information à tout le monde parce que les décisions sont rarement prises par un seul membre. Élaborez des trousseaux d'information concises et distribuez les à tous les représentants élus en fonction et à tous les candidats avant une élection.

Créer des relations avant de présenter une demande

En créant des relations avec les personnes avant de leur présenter une demande, vous montrez que vos démarches pour créer une relation ne sont pas uniquement motivées

par votre intérêt propre et votre désir de faire progresser votre programme, ce qui est essentiel pour instaurer la confiance. En réalité, il est essentiel de créer des relations s'appuyant sur une base solide pour amener les représentants élus à écouter et à examiner vraiment les messages que vous communiquez. Ils seront beaucoup plus susceptibles d'examiner la question de prévention du crime et de sécurité communautaire, y compris la justification, les preuves, les stratégies et la correspondance d'une telle stratégie avec leurs priorités existantes. Puisque les représentants élus représentent les intérêts et les besoins de leurs concitoyens, ils doivent s'efforcer de tenir les promesses énoncées dans leurs plateformes électorales. Par conséquent, ils sont plus susceptibles d'être ouverts aux suggestions de personnes qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance, en particulier de personnes qu'ils savent être également engagées à répondre aux besoins de la collectivité.

ÉTAPE 3 : AGIR

Établir une réputation et informer

Il est beaucoup plus facile d'amener les personnes à suivre vos conseils et à croire ce que vous communiquez s'ils jugent que vous et votre organisation êtes une source crédible et fiable. Pour établir une réputation, il est important d'entreprendre une partie ou la totalité des activités qui suivent : présenter et appuyer des initiatives de prévention du crime; participer à des dialogues publics critiques; rédiger et publier des articles, des productions médiatiques et des politiques publiques et faciliter une collaboration d'intervenants et de personnes d'influence reconnus et de grande notoriété ou être membre d'une telle collaboration. En outre, il est important d'établir une réputation de fiabilité. En ce sens, il est essentiel de respecter les engagements.

Rencontrer les personnes que vous souhaitez influencer

Préparation avant la réunion : avant d'intervenir auprès d'un représentant élu, il est essentiel de se préparer. La préparation comprend notamment d'établir clairement

les objectifs de la réunion et les résultats escomptés, de répéter vos points et de préparer un aperçu (1 page) décrivant l'enjeu et ses effets et abordant la position de l'opposition, que vous pourrez remettre au représentant élu.

Première partie de la réunion — Présentation

: à la première partie de la réunion, il est important d'établir rapidement qui vous êtes, la raison de la réunion, le sujet de la conversation et votre lien personnel avec l'enjeu.

Deuxième partie de la réunion —

Conversation principale : la majeure partie de la conversation sera consacrée à comprendre la position du représentant élu à l'égard d'enjeux similaires et à présenter votre position et vos préoccupations à l'égard du sujet (ayez recours à des expériences personnelles pour appuyer votre position). Il est essentiel de présenter vos points et vos préoccupations dans un langage clair et concis. On est souvent porté à croire que les représentants élus ne tiennent compte que de leur mandat de quatre ans. En réalité, si vous reconnaissez leurs objectifs à court terme, mais que vous abordez également la vision à long terme, souvent, ils examineront la question au delà de la période de quatre ans. Attendez vous à ce que l'on vous pose des questions; il s'agit d'une occasion importante de présenter d'autres données et renseignements. Lorsque vous répondez aux questions, n'hésitez pas à dire «je ne sais pas, mais ça me ferait plaisir de trouver la réponse pour vous et de vous l'envoyer dans un court message électronique».

Troisième partie de la réunion — Conclusion :

si vous êtes conscient du temps dont dispose le représentant élu, vous augmenterez la probabilité que le représentant élu soit ouvert à vous rencontrer à nouveau. À la fin d'une réunion, remerciez le représentant élu de son temps, de son appui et de son aide. Remettez lui l'aperçu écrit des enjeux et des points principaux, que vous avez préparé avant la réunion. Après la réunion, effectuez un suivi en rédigeant une lettre de remerciement, que vous jugiez que la réunion soit une réussite ou non, et informez le représentant élu comment vous rejoindre et qu'il est possible que vous

communiquiez à nouveau avec lui au sujet de nouveaux développements.

Dans la mesure du possible, obtenez du représentant un engagement d'appui à l'égard de l'enjeu précis et un engagement de collaboration pour participer à votre stratégie et vous suggérer la meilleure manière de mobiliser d'autres représentants élus qui pourraient être plus réticents. La première réunion devrait viser à évaluer l'appui, et si vous obtenez un appui, à obtenir des commentaires sur vos messages et votre stratégie. Le représentant élu peut vous aider à comprendre ou à cerner les obstacles à votre réussite et à dégager des stratégies pour surmonter les obstacles. Il peut également déterminer le moment et le processus appropriés. Le but initial consiste à trouver un champion. Sans champion, vous ne réussirez probablement pas sans pression externe importante.

À éviter

Impolitesse, promesses futiles, attitude moralisatrice, prétendre avoir plus d'influence ou de pouvoir que vous n'en avez réellement, être vague, rappeler des contributions à des campagnes antérieures ou présenter un chèque pendant une réunion.

QUATRIÈME ÉTAPE : MAINTENIR

L'étape de maintien entre en jeu lorsque les liens et les relations avec les représentants élus et les personnes d'influence importantes ont été établis. Cette étape passe d'une approche très active à une approche qui demande un investissement de temps modéré. Cependant, le maintien d'une bonne relation de travail est essentiel pour obtenir un appui à long terme.

Maintenir des relations au moyen de communications continues et de mises à jour systématiques des données et de l'information

Pour maintenir les relations avec les représentants élus et les personnes d'influence importantes, il est essentiel de garantir que les communications et les mises à jour des données et de l'information se font de manière systématique et continue. Il s'agit de l'étape où vous transformez un allié à court terme en un

défenseur à long terme. En continuant de communiquer, de rencontrer et d'informer le représentant élu et les personnes d'influence importantes, vous prouvez que la relation n'est pas le fruit d'un intérêt personnel à court terme, mais plutôt d'un réel intérêt à l'égard du représentant élu et d'un travail conjoint pour atteindre des objectifs à long terme.

En plus d'informer les représentants élus lorsque de nouvelles données et preuves sont accumulées, une autre stratégie importante consiste à être au fait des événements actuels qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les représentants élus. Si vous faites quelque chose qui aborde l'enjeu, il s'agit d'une excellente occasion de créer des liens, et si vous êtes au courant de quelque chose qui pourrait avoir une incidence sur vos représentants élus dans le domaine du crime, dites leur. Les politiciens n'aiment pas les surprises, alors le fait de les tenir informés des enjeux actuels revêt une grande importance.

Voici des stratégies importantes pour maintenir les relations à long terme :

- Communiquer régulièrement, être honnête et fournir de l'information directe.
- Être une ressource fiable et crédible en donnant de l'information et des données sur les enjeux, y compris mais non seulement sur le projet particulier auquel vous participez.
- Tenir compte de leur monde et filtrer l'information dans cette optique.

Reconnaître les possibilités de participation continue

Reconnaître les possibilités pour les représentants élus de participer, y compris les occasions d'apprendre et d'offrir leur appui. Par exemple, vous pouvez dégager (ou créer) des occasions pour les représentants élus d'effectuer des présentations publiques (comptes rendus communautaires, événements de quartier, productions médiatiques), de participer à des dîners causeries, à des conférences et à des tables rondes.

OUTILS

- [Engaging with Elected Officials: Strategic Planning Worksheet](#)
- [Have Influence on Public Policy: A Manual and Tool Kit On How Voluntary Organizations Can Influence Public Policy](#)
- [A Way Home: Youth Homelessness Community Planning Toolkit \(Section - Engaging and Influencing Government\)](#)

RESSOURCES

Pratiques exemplaires pour travailler avec les représentants élus

- [Building Relationships with Elected Officials](#)
- [Public Policy Advocacy: A Best Practice Guide](#)
- [Working With Elected Officials in Collaborative Projects](#)
- [Community Tool Box: Building and Sustaining Relationships](#)

- [Community Tool Box: Communications to Promote Interest and Participation: Chapter 14. Section 5: Building and Sustaining Commitment](#)
- [Community Tool Box: Communications to Promote Interest and Participation: Chapter 7, Section 6: Involving Key Influentials in the Initiative](#)
- [Community Tool Box: Creating and Maintaining Partnerships](#)
- [Working Well With Elected Officials](#)
- [Working With Elected Officials: A guide for agents and board members](#)
- [Advocacy Toolkit](#)
- [Expert Advice: Working with Elected Officials](#)

Données probantes de prévention du crime du RMCPC

- [Données probantes de prévention du crime : pistes d'action et politiques publiques](#)
- [Rendre les villes plus sûres : quelques stratégies et pratiques canadiennes](#)

